

Mémoire de Marc Fafard
Projet de bassins au site minier d'ArcelorMittal au Mt-Wright

Je dois commencer par vous dire que les trop courts délais et la saison des Fêtes m'ont compliqué la vie et ceci doit être mentionné. Il faudrait que le gouvernement et le BAPE donnent plus de temps à cet exercice de consultation qui devrait servir à bonifier le projet. La présentation à distance ou la webdiffusion des séances doit permettre de plus facilement intervenir qu'en remplissant un formulaire comportant plusieurs questions à répondre à chaque intervention. Vous devez aussi faire en sorte que l'information présentée à l'écran soit visible et compréhensible pour les gens qui regardent la webdiffusion.

En ce qui concerne ce projet, je dois vous faire reculer et regarder le projet dans un cadre qui inclut Sept-Îles. Vous voyez que cette mine se trouve dans la portion tout au nord du bassin versant de la rivière Moisie. À cette échelle, il est facile de voir que ce projet comporte deux enjeux principaux. Premièrement, l'opération d'une mine pour une période supplémentaire de 20 ans (2025-2045) avec une production annuelle augmentée d'environ 7Mt/an et, deuxièmement, l'ajout de 850 M de tonnes de résidus dans le site existant. Aussi, il est question que la portion des équipements et infrastructures reliés à la gestion des eaux pourrait rester opérationnelle après la fosse vidée, puisqu'il y a d'autres gites (fosses) à proximité. Donc, on peut imaginer un effluent permanent dans le lac Webb après 2045 comme un autre enjeu associé à ce projet.

J'ai bien pris le temps de lire tous les documents et je dois féliciter le promoteur pour la qualité des documents mais il aurait pu numéroter les pages afin qu'on puisse plus facilement y faire de la recherche.

Quand nous sommes à cette échelle, nous voyons bien que la rivière Moisie acquiert un actif elle aussi : 2 tonnes de résidus pour chaque tonne extraite de minerai, soit 850 000 000 de tonnes durant l'exploitation prévue, entreposées dans son nid pour l'éternité. Et on peut logiquement poser la question suivante. Comment pouvons-nous être certains que les digues et barrages retiendront pour toujours ces résidus en place? Dans l'étude d'impact, on voit que toutes les mesures et meilleures pratiques semblent être mises en place à toutes les étapes du projet. J'ai confiance que le promoteur fera en sorte que le tout soit le mieux construit possible et sera un opérateur consciencieux. Donc, il est peu probable que des problèmes surviennent tant que le site sera en opération mais la question se pose pour l'après. Ce système complexe de canaux de dérivation des eaux propres, des canaux des eaux rouges, des canaux pour les eaux de surverse, et d'accumulateurs d'eaux de pluies que sont les bassins versants du Lac Web et son voisin à l'ouest qui ont été modifiés afin de soit détourner l'eau ou de l'endiguer, deviendra très vulnérable au temps et aux intempéries après la fermeture du site. Et personne ne sera plus là pour s'assurer de son intégrité.

Quant aux impacts envisagés par le promoteur, il ne semble y en avoir aucun pour la rivière Moisie durant les opérations, ou même après. Il est mentionné qu'un statut d'aire protégée (2018-2019) est prévu à partir du km 37, dont une bonne partie de la rivière Pékan à moins de 25 km du site. Il n'est pas mentionné que la rivière est en elle-même une industrie qui fournit des jobs à plusieurs et amène des millions de dollars en tourisme chaque année. Il est aussi dit à l'étude d'impact que des impacts positifs apparaîtront après la fermeture pour les 2 milieux récepteurs, puisqu'il y a deux émissaires. Positif dans le sens que les effluents cesseront d'y être rejetés et la qualité de l'eau s'améliorera dans les zones d'échanges. Un impact positif pour le saumon même pas garanti après 2045 selon la présomption que le site traitera encore des eaux rouges d'une autre production. Ceci est un peu désolant pour la rivière Moisie.

Enjeux :

- 1- L'opération de la mine jusqu'en 2045 implique que des dizaines de millions de m³ d'effluents miniers soient déversés par les 2 émissaires dans les eaux de la rivière Moisie. Il serait seulement normal pour moi de penser que la charge physico-chimique, même si elle semble respecter la directive 019 et les autres normes pour les effluents miniers la plupart du temps (rapport des suivis de qualité rendu public aux 5 ans), ait un impact sur l'eau. On parle ici d'immenses quantités de plusieurs éléments qui ne se retrouveraient pas normalement dans le cours d'eau. Je n'ai pas vu d'étude sur la capacité d'absorption de ces éléments par les rivières Pékan et Moisie mais une caractérisation du lac Webb semble reconnaître une certaine contamination de son bassin versant. Je me demande combien d'années d'effluents la rivière Moisie peut absorber avant d'elle aussi montrer des signes de contamination. Quand on pense que cette pratique dure depuis les années 60, et on envisage encore 30 ans au moins, il est pratiquement impossible que l'eau et les poissons de la rivière Moisie ne soient pas affectés. L'industrialisation, et encore plus les mines, ont toujours fait mauvais jeu avec la nature. Nous sommes bien placés ici à Sept-Îles pour le dire. Depuis que les minières sont arrivées, la plupart des ressources comestibles de la nature ont disparu considérablement des territoires affectés par ce type de développement.
- 2- Le legs que sont les aires d'entreposage des résidus pour le bassin versant de la rivière Moisie est en soit une immense bombe à retardement. Je suis bien conscient que le promoteur va très loin dans la prévention et la bonne gestion de ses installations de gestion des résidus miniers. Il semble vouloir mettre en place toute les meilleures pratiques de l'industrie et il fait même appel à une tierce partie indépendante pour ce qui est du comité d'audit de ses installations (un citoyen de la région, un représentant des villes de Sept-Îles et Fermont et des représentants Innu devraient aussi faire partie de ce comité). Tout ça est parfait pour le temps des opérations mais qu'advient-il de ces digues et barrages après? Comment sera maintenue la libre circulation de l'eau dans les évacuateurs de crues 30 ans après la fermeture du site? Qui s'assurera que les canaux de déviation des eaux propres demeureront fonctionnels afin que jamais ces eaux puissent déborder dans le bassin versant du lac Webb au nord des bassins d'eaux? Comment pouvons-nous être certains que même les connaissances de ce nouvel écosystème soient transmises à la société civile pour que quelqu'un sur place voit au suivi des infrastructures à long terme, infrastructures qui doivent assurer le non écoulement vers la Moisie?

Je crois que des projets miniers de ce genre sont importants pour l'économie de notre région mais le maintien de la qualité des environnements comme celui de la rivière Moisie est aussi important pour les gens qui habitent le territoire. Les activités comme la pêche sportive au saumon et le canotage sur la rivière Moisie seront toujours des activités considérées comme exceptionnelles par les touristes mais très normales pour les résidents car nous nous attendons à autant de la nature. Il est primordial que cette notion soit acceptée par l'industrie qui profite de notre minerai et de notre main-d'œuvre comme nous profitons de la pêche et de la nature. Il faut tout faire pour que l'extraction n'ait pas d'impact à l'extérieur de son empreinte de mine. Dans un monde parfait, ça voudrait dire traiter ses eaux de rejet afin qu'elles soient propres.

Dans notre cas, la rivière Moisie a vu son importance écologique et culturelle confirmée par le gouvernement du Québec qui lui assigne le plus haut statut de protection. Il devrait être encore plus important pour le promoteur de s'inscrire dans la même volonté et faire en sorte que, dès maintenant, le milieu récepteur puisse bénéficier des impacts positifs envisagés suite à la fermeture. Il suffirait de traiter l'eau à la sortie du lac Webb en y aménageant un barrage et une installation de traitement. Du même coup, le Lac Webb deviendrait une installation de sédimentation naturelle et un bassin de rétention de dernière ligne en cas de bris des ouvrages de retenue des eaux et des résidus dans la portion nord-ouest du site (au nord ou au sud de la 389). Si un bris arrivait dans la portion nord-ouest d'entreposage des résidus ou si l'eau détournée au nord s'écoulait vers les bassins d'eaux rouges, il se pourrait fort bien que le tout s'écoule dans le sens de l'eau vers le sud du bassin versant Webb. Mais il y aurait un barrage à cet endroit pour retenir le tout, juste au cas où. Présentement, rien ne semble pouvoir contenir ce genre de défaillance des ouvrages de retenue.

Soyez conscients que je préciserai mes pensées avec des cartes lors de ma présentation.